

CERTIFICAT DE SUPERFICIE PRIVATIVE

Ce rapport comporte deux pages

OBJET DE LA MISSION

La présente mission consiste à établir :

- ✓ la **superficie privative** (loi Carrez) d'un lot ou d'une fraction de lot en référence à l'article 46 de la Loi du 10 juillet 1965 fixant le statut de la copropriété et les articles 4-1 et 4-2 du décret d'application du 17 mars 1967. Lesdits articles ayant été institués par la Loi n° 96-1107 du 18 décembre 1996 et le décret n° 97-532 du 23 mai 1997.

A LA REQUETE DE

Nom : Maître Pascal ROBERT
Qualité : Huissier de Justice
Adresse : 16 rue Vignon, PARIS 9^{ème}



IMMEUBLE BATI VISITÉ

Adresse : 6 rue Lantiez, PARIS 17^{ème}
Description : un appartement au rez-de-chaussée gauche

LOT n° 1

Propriétaire : M. Klarash AKBARI
Adresse : 6 rue Lantiez, PARIS 17^{ème}

CHARGÉ DE LA MISSION

Géomètre Expert : Jérôme POULAUD
Adresse : 75 rue Joseph Gaillard - 94300 VINCENNES
Téléphone / Télécopie : 01.43.28.02.98 / 01.43.28.28.88
Courriel : poulaud.jathieres@wanadoo.fr
Assurance R.C.P. : ALLIANZ IARD n°49.357.683
Adhésion n° 02686596160

Remarque

En l'absence de présentation du règlement de copropriété et des plans :

- la situation réelle n'a pas pu être comparée avec celle décrite dans celui-ci, toutefois, le numéro du lot nous a été remis dans une copie d'un commandement de payer du 22 septembre 2016.
- le mesurage a été effectué selon les limites de la possession apparente.
- les pièces ont été désignées selon les signes apparents d'occupation.

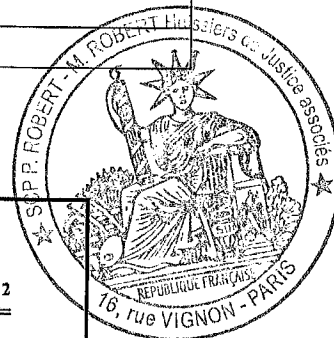
(Dossier n° 459/16)

TABLEAU DES SUPERFICIES

Niveau	Nom de la pièce	Superficies Privatives (en m ²)	Autres surfaces (en m ²)	Commentaires
R.Ch.	Séjour (entrée)	14.65		
	Salle d'eau, wc	2.10		
	cuisine	8.15		
	Salle d'eau, wc	2.45		
TOTAL.....		27.35		

LOT n° 1

Après relevé du 7 octobre 2016, je certifie que
la superficie privative totale (Loi Carrez) est de : **27,35 m²**



REMARQUE

L'attestation de superficie privative dite « Carrez » devra être confirmée après consultation de la définition des lots dans l'état descriptif de division.

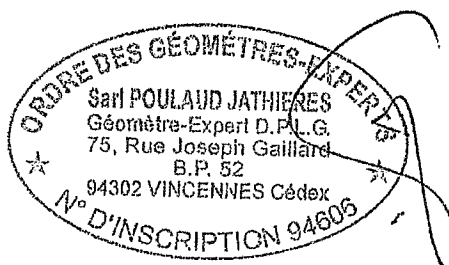
CONSTATATIONS DIVERSES

Fait à Vincennes, le 13/10/2016

Par **Jérôme POULAUD**

Signature

(Dossier n° 459/16)



Cabinet POULAUD & JATHIERES

Société inscrite à l'Ordre des Géomètres Experts sous le n° 94606
R.C.S. CRETEIL B 397576331 - N° SIRET : 39757633100029 - N° APE : 7112A